

SERVICES DU DÉPARTEMENT

PÔLE RESSOURCES

DIRECTION DES FINANCES

Objet : Chorus Pro - Dématérialisation des factures du Conseil départemental de Vaucluse.

P.J. : Annexes (p.3 et 4).

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, l'ordonnance du 26 juin 2014 rend obligatoire la facturation électronique pour les émetteurs de factures à destination de l'Etat, des collectivités locales et de leurs établissements publics respectifs.

Pour ce qui concerne les collectivités locales, une solution informatique sécurisée, développée par l'Etat et dénommée Chorus Pro, sera mise gratuitement à votre disposition à compter du 1^{er} janvier 2017 afin de transmettre vos factures sous forme dématérialisée. Cette solution remplacera l'outil Chorus Factures utilisé par les fournisseurs de l'Etat depuis 2012.

L'utilisation du portail Chorus Pro devient progressivement obligatoire pour toutes les factures adressées à une personne publique dès le 1^{er} janvier 2017, dans le respect du calendrier défini par l'ordonnance précitée, à savoir :

- **Au 1^{er} janvier 2017** : pour les grandes entreprises (au moins 5 000 salariés ou plus de 1,5 Milliard d'euros de CA),
- **Au 1^{er} janvier 2018** : pour les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 4 999 salariés),
- **Au 1^{er} janvier 2019** : pour les petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés),
- **Au 1^{er} janvier 2020** : pour les micro-entreprises (moins de 10 salariés).

Toutefois, tout fournisseur non concerné par l'obligation réglementaire aux différentes dates précitées pourra, s'il le souhaite, déposer ses factures sur Chorus Pro à compter du 1^{er} janvier 2017.

Chorus Pro générera des gains de temps dans l'envoi, le traitement et le suivi de vos factures. L'utilisation de ce portail vous permettra aussi d'économiser des coûts d'envoi postal et d'archivage papier. Vous bénéficierez également d'un nouveau service de suivi en ligne de l'état de traitement de vos factures émises.

.../...

Les différents statuts des factures déposées dans Chorus Pro qui vous seront communiqués par l'intermédiaire de ce portail sont les suivants :

- Facture déposée,
- Facture en cours d'acheminement,
- Facture mise à disposition du destinataire,
- Facture rejetée,
- Facture suspendue,
- Facture mise à disposition du comptable,
- Facture mise en paiement.

Afin de garantir un délai de traitement et de paiement optimal, vos factures dématérialisées émises au nom du Conseil départemental de Vaucluse et déposées sur Chorus Pro devront obligatoirement comporter les informations suivantes.

- **Le numéro de SIRET**, qui identifiera le Conseil départemental de Vaucluse en tant que destinataire de la facture : **228 400 016 00017**.
Pour les factures concernant le Laboratoire Départemental d'Analyses de Vaucluse, le SIRET à renseigner est le suivant : **228 400 016 00090**
- **Le code service** qui permettra de distinguer les différents services du Conseil départemental de Vaucluse (Cf. liste de nos codes services avec leurs libellés respectifs par budget, en annexe 1),
- **Le numéro d'engagement** que vous trouverez sur le bon de commande dans le cadre intitulé « Références de la facture électronique »(Cf. exemple de bon de commande, en annexe 2).

Vous pourrez, pour plus d'information, consulter le site de la Communauté Chorus Pro (communaute-chorus-pro.finances.gouv.fr). Ce site vous permettra d'accéder à la banque documentaire relative à la mise en place de la facturation électronique et ainsi de vous préparer au mieux à cette échéance.

Si vous déposez vos factures sur le portail Chorus Pro, il vous est demandé instamment de ne pas envoyer parallèlement par courriel ou courrier postal des exemplaires de factures ayant transité préalablement par Chorus Pro.

Comme actuellement, vos correspondants habituels dans les services du Département de Vaucluse restent à votre disposition pour les questions relatives au traitement de vos factures.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Directeur des Finances,



Dominique LAFaurie

ANNEXE 1 - Liste des codes services du Conseil départemental de Vaucluse

<u>Codes services Chorus – BUDGET PRINCIPAL</u>	<u>Libellé</u>
BATIMENTS_ET_ARCHITECTURE	Direction Bâtiments et Architecture
INTERV_ET_SECURITE_ROUTIERE	Direction des Interventions et de la Sécurité Routière
AMENAGEMENT_ROUTIER	Direction Aménagement Routier
TRANSPORTS	Direction des Transports
AGENCE_ROUTIERE_CARPENTRAS	Agence routière de Carpentras
AGENCE_ROUTIERE_ISLE_SUR_LA_S	Agence routière de l'Isle-sur-la-Sorgue
AGENCE_ROUTIERE_PERTUIS	Agence routière de Pertuis
AGENCE_ROUTIERE_VAISON_LA_ROM	Agence routière de Vaison-La-Romaine
SERVICE_PRESTATIONS_INTERNES	Service des prestations internes – Parc de Vedène
COLLEGES	Equiperment des collèges et actions éducatives
DEV_ET_SOLIDARITES_TERRITORIAL	Habitat et logement, dév. éco., tourisme, agriculture, aménagement du territoire, environnement, FSE
PATRIMOINE_ET_CULTURE	Patrimoine, archives et culture
INSERTION_EMPLOI_JEUNESSE	Direction de l'Insertion, de l'Emploi, des Sports et de la Citoyenneté
SPORTS_ET_LECTURE	Sports, livre et lecture, éducation populaire
DEPENSES_GENERALES_SOLIDARITES	Site central du Pôle Solidarités
PMI_SANTE	PMI, Santé
AIDE_SOCIALE_ENFANCE	Direction de l'Enfance et de la Famille
AIDE_SOCIALE_PERS_AGEES	Aide Sociale Personnes Agées
AIDE_SOCIALE_PERS_HANDICAPEES	Aide Sociale Personnes handicapées
INFORMATIQUE	Direction des Systèmes d'Information
RESSOURCES_HUMAINES	Direction des Ressources Humaines
JURIDIQUE_ET_CONTENTIEUX	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
LOGISTIQUE	Direction de la Logistique
FINANCES	Direction des Finances
COMMUNICATION	Direction de la Communication Externe

<u>Codes services Chorus – LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES</u>	<u>Libellé</u>
LABORATOIRE_DEPARTEMENTAL	Hygiène alimentaire et biologie vétérinaire
RESSOURCES_HUMAINES	Direction des Ressources Humaines
INFORMATIQUE	Direction des Systèmes d'Information
BATIMENTS_ET_ARCHITECTURE	Direction Bâtiments et Architecture

ANNEXE 2 - Exemple de Bon de Commande

N° COMMANDE_CHOR

Organisme pour le SEM
Budget 01

Tiers 1

23, Rue du Jard
51100 REIMS
FR

Responsable de la commande

Références de la facture électronique

Siret: 00000000000909

Engagement: BC2016/COMMANDE_CHORUS

Marché: 2015DPHT/1/T1

Service: SERVICE_CHORUS

C
H
O
R
U
S

ers : T1

arché/société : DPHT T1

engagement de CPN° X000046 [001 - 020 - - - 001/1]

Délai de paiement en jours : 20

date de commande : 24/10/2016

Date de livraison :

Objet de la commande : Commande CHORUS

N/Réf.	Désignation	Qté	Unité	Prix Unitaire	% remise	% TVA	Montant Net HT
	Ligne de commande			10,00		20,00	10,00